



Paris, le 13 juin 2023

**Signature d'une Convention de partenariat
entre la Médiation Nationale du Crédit de la Banque de France
et le Portail du Rebond des Entrepreneurs
pour accompagner les entrepreneurs souhaitant rebondir**

Le 12 juin 2023, la Médiation Nationale du Crédit de la Banque de France et le Portail du Rebond des Entrepreneurs ont signé une Convention de partenariat visant à renforcer le soutien accordé aux entrepreneurs confrontés à des difficultés économiques, de financement ou encore liées à leur santé.

Dans un contexte économique délicat où les entrepreneurs peuvent faire face à de nombreuses problématiques, la mobilisation de tous les acteurs de l'accompagnement, de la prévention et du traitement de ces difficultés constitue un véritable enjeu.

Grâce à ce nouveau partenariat, la Médiation Nationale du Crédit de la Banque de France et le Portail du Rebond des Entrepreneurs affirment la communauté des valeurs qui fonde leur démarche et la dimension de gratuité des prestations offertes dans le cadre de leurs interventions. Elles reconnaissent ainsi l'importance de créer des synergies pour élargir leur champ d'action, améliorer leur visibilité et conforter leur crédibilité dans des domaines par nature complexes.

La Médiation Nationale du Crédit et le Portail du Rebond des Entrepreneurs mèneront des actions de communication pour informer davantage les dirigeants d'entreprises sur la possibilité, d'une part, de recourir à la médiation du crédit lorsque leur entreprise rencontre des difficultés de financement et, d'autre part, de solliciter le Portail du Rebond pour être accompagnés lorsqu'ils sont épuisés physiquement ou moralement, qu'ils souhaitent sortir de leur isolement et trouver en eux les ressources pour rebondir tant à titre personnel que professionnel.

Frédéric Visnovsky, médiateur national du crédit, indique : *« Anticiper les difficultés, accompagner les entreprises pour ne pas les laisser seules, apporter des solutions, sont des enjeux essentiels pour la médiation nationale du crédit. Ce partenariat avec le Portail du Rebond vient compléter une série d'accords avec un acteur important du traitement des difficultés des*

Contact Presse Médiation Nationale du Crédit de la Banque de France : presse@banque-france.fr – 01 42 92 39 00

Contact Portail du Rebond des entrepreneurs : Stéphanie Decay-Darritchon - stephanie.decay@bleugrizzly.com –

06 60 18 52 82

entreprises qui apporte une réponse originale et unique aux difficultés rencontrées par les entrepreneurs, depuis la prévention de l'échec entrepreneurial jusqu'au rebond des entrepreneurs tout en se préoccupant de leur santé physique et mentale. »

Philippe Fourquet, secrétaire général du Portail du Rebond : *« Il n'est souvent pas aisé de demander de l'aide. Ce nouveau partenariat avec la Médiation Nationale du Crédit de la Banque de France incarne parfaitement l'esprit qui anime les membres du Portail du Rebond depuis son lancement : offrir au chef d'entreprise dans la tourmente le droit au rebond grâce à un accompagnement global incluant désormais des solutions liées aux difficultés de financement. Avec notre numéro vert (0 805 691 880), disponible 24h/24 et 7j/7, et notre application gratuite, nous sommes en mesure d'orienter rapidement et facilement le dirigeant concerné vers l'association ou l'institution la plus à même de le conseiller pour passer ce cap délicat et renouer avec le succès. »*

À propos de la Médiation du crédit : la Médiation du crédit est adossée à la Banque de France ; elle est conduite sur tout le territoire, dans le respect des règles de confidentialité et du secret bancaire, par 105 Médiateurs du crédit qui sont les directeurs de la Banque de France en métropole et les directeurs des instituts d'émission en Outre-mer. Sa mission est de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement avec une banque ou un assureur crédit. <https://mediateur-credit.banque-france.fr>

À propos du Portail du Rebond des Entrepreneurs : Créé en 2014 avec le soutien du Ministère de l'Économie et des Finances, le Portail du Rebond des Entrepreneurs est le regroupement de quatre associations dont l'objectif commun est d'aider les très petites entreprises et entrepreneurs individuels à rebondir lorsqu'ils connaissent ou ont connu des difficultés en leur offrant un accès facile et guidé vers des solutions de proximité, concrètes, gratuites et en phase avec leur réalité terrain.

Signataires du plan d'action en faveur des chefs d'entreprise du 1er juin 2021 Plan d'action - Dispositif d'accompagnement des entreprises en sortie de crise.pdf (justice.gouv.fr), ces 4 associations membres ont été récompensées en 2020 par la Commission européenne, saluant la force de leur engagement par l'attribution du Prix européen de la promotion de l'esprit d'entreprise. Elles se distinguent par leur cible spécifique : les entrepreneurs isolés et/ou en difficulté (TPE ou indépendants), n'ayant pas forcément le réflexe de recourir aux relais traditionnels.

Le dispositif proposé par le Portail du Rebond des Entrepreneurs, au-delà des quatre membres, comprend désormais des partenaires dont Initiative France.

<https://portaildurebond.eu/>

Observatoire Amarok

Association membre du Portail du Rebond

La santé des dirigeants de PME

Créé en 2009 par Olivier Torrès, Professeur à l'Université de Montpellier, l'Observatoire AMAROK a mis la santé au travail des travailleurs non-salariés (TNS) au cœur de son action : dirigeants de PME, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs peuvent bénéficier de son expertise et de son accompagnement. Amarok propose, via « Amarok assistance », une écoute individuelle et personnalisée pour les entrepreneurs en difficulté et en épuisement professionnel.

<http://www.observatoire-amarok.net/sites/wordpress/>

Re-créer

Association membre du Portail du Rebond

L'écoute des Entrepreneurs

RE-CRÉER, née en 1999, est composée de dirigeants d'entreprises ayant rebondi après avoir connu des difficultés, et d'anciens juges des tribunaux de commerce, eux-mêmes entrepreneurs, qui, bénévolement, partagent leurs expériences professionnelles et judiciaires. RE-CRÉER écoute tous les entrepreneurs ou dirigeants d'entreprises confrontés à des difficultés, quelle que soit leur localisation en France, pour leur permettre de se « recréer » personnellement en sortant de leur solitude et en levant leurs incertitudes (écoute téléphonique,

Contact Presse Médiation Nationale du Crédit de la Banque de France : presse@banque-france.fr – 01 42 92 39 00

Contact Portail du Rebond des entrepreneurs : Stéphanie Decay-Darritchon - stephanie.decay@bleugrizzly.com –

06 60 18 52 82

rencontre physique ou en Visio, club de soutien). L'association agit également pour l'instauration d'un "Droit au rebond".

<https://www.re-creer.com/>

60 000 rebonds

Association membre du Portail du Rebond

Accompagner les Entrepreneurs qui ont perdu leur entreprise dans un rebond professionnel efficace

Association créée en 2012, 60 000 rebonds propose un accompagnement sur l'ensemble du territoire, y compris les Antilles-Guyane, et le recours gratuit aux compétences de bénévoles impliqués : chefs d'entreprises expérimentés, en activité ou jeunes retraités, pour guider l'entrepreneur en difficulté dans son nouveau projet professionnel, coachs certifiés pour l'aider à se reconstruire et à libérer ses potentiels personnel et professionnel, femmes et hommes confirmés dans les différents métiers de l'entreprise, pour lui faire bénéficier de leur expertise tout au long de son rebond professionnel. Le programme d'accompagnement de l'association s'appuie, quant à lui, sur une méthodologie efficace basée sur le co-développement : ensemble, pour rebondir vers un nouvel avenir !

<https://60000rebonds.com/>

Second Souffle

Association membre du Portail du Rebond

Accompagner les entrepreneurs en difficulté dès les premiers signaux d'alerte

Association créée en 2010, Second Souffle aide le dirigeant à rebondir avec son entreprise ou un nouveau projet professionnel. Second Souffle propose un accompagnement par des entrepreneurs et des experts métiers pour les micro-entreprises, les indépendants et les TPE-PME, sans limite de temps, dès les premières difficultés, pendant les procédures judiciaires et jusqu'au rebond. Sans critère de sélection et gratuitement. Un engagement : ne laisser aucun entrepreneur en difficulté au bord de la route.

<https://secondsouffle.org/>

Initiative France

Association partenaire du Portail du Rebond

Accompagner et financer les entrepreneurs ; La promesse d'Initiative France :

Le réseau Initiative France est le premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des entrepreneurs. Il apporte aux entrepreneurs les quatre atouts pour réussir son projet : un dossier solide, un financement par le prêt d'honneur à taux zéro, l'accès à un réseau d'entrepreneurs et un accompagnement sur-mesure et dans la durée. Avec 207 associations locales et 770 lieux d'accueil, le réseau est solidement ancré dans les territoires.